

Compte rendu de séance Séance du 11 Décembre 2017

L' an 2017 et le 11 Décembre à 19 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, à la Mairie sous la présidence de
TRIBOT Philippe, Maire

Présents : M. TRIBOT Philippe, Maire, Mmes : JEMIOLO Anita, LEQUIN Maria, MEHLINGER Fanny,
MM : COLLARD Benoît, COQUILLARD Gérard, EMONET Emmanuel, MOUGE Gilbert, RIDEY Patrick,
SEGUELAS Rémi.

Excusé(s) ayant donné procuration : Mme HARTZ Marie-Noëlle à M. TRIBOT Philippe

Nombre de membres

- Afférents au Conseil municipal : 11
- Présents : 10

Date de la convocation : 05/12/2017

Date d'affichage : 05/12/2017

A été nommé(e) secrétaire : M. COLLARD Benoît

Objet(s) des délibérations

SOMMAIRE

- DEL11122017-1 - Renouvellement de la convention de prestations intégrées avec la SPL-XDémat.
- DEL11122017-2 - Approbation du rapport de gestion de la SPL -XDémat.
- DEL11122017-3 - Adhésion au service commun "Autorisations du droit des sols" de la Communauté d'Agglomération Troyes Champagne Métropole.
- DEL11122017-4 - Décision Modificative n°3
- DEL11122017-5 - Assistance des services du Département de l'Aube pour la maîtrise d'oeuvre à la réalisation des travaux de voirie au titre des missions occasionnelles ATC.

Complément de compte-rendu:

Le Conseil Municipal a décidé:

- De renouveler la convention de prestations intégrées permettant de profiter des services de la société SPLX-Démat.
- D'adhérer au service commun d'instruction des actes d'urbanisme de Troyes Champagne Métropole.
- D'intégrer la recette de 130 000 € correspondant à la vente du logement communal dans le budget 2017.
- D'accepter les devis du Service Local d'Aménagement de Troyes pour les réfections de voirie en profitant du groupement de commande avec le département.
- De prendre note du compte rendu effectué par Mr TRIBOT sur les réunions relative au service de bus proposé par Troyes Champagne Métropole. Une ligne bi-hebdomadaire sera mise en place les mercredis et samedis.
- D'étudier le problème du nettoyage de la salle des fêtes.
- D'étudier l'éventuelle pose d'un radar pédagogique.

Séance levée à: 21:45

En mairie, le 28/12/2017
Le Maire
Philippe TRIBOT

